

trait d'union

lettre de la Communauté de communes Gisors Epte Lévrrière Sept. 2007 - n° 7

L

e développement de la ZAC intercommunale du Mont de Magny connaît, depuis le début 2007, une véritable embellie. Après les 3000 m² commercialisés en 2006, les compromis de vente signés avec diverses entreprises portent cette année sur un total de 50 000 m².

Si tous ces compromis se concrétisaient, il ne resterait plus que cinq hectares disponibles sur la zone. La surface moyenne des implantations en cours est de 2 000 à 5 000 m² correspondant à l'installation d'entreprises de la région, petites et moyennes, qui confortent leur développement. Un barème d'abattement sur le prix des terrains selon le nombre d'emplois réellement créés dans les trois à cinq ans vient soutenir l'installation et la croissance des entreprises nouvelles.

L'allègement de la taxe professionnelle de zone de 3 points contribue également au succès de la ZAC intercommunale qui pourrait générer une cinquantaine d'emplois nouveaux en lien avec les nouvelles implantations. Enfin, les travaux d'aménagement du tourne-à-droite en sortie de zone vers Paris vont démarrer fin septembre. Des travaux financés avec l'aide du Conseil général pour un montant global de 180 000 euros pour la RD 15bis et 600 000 euros sur la ZAC.

ZOOM

Vif succès pour le portage des repas à domicile

lire page 2

EDITO

une communauté efficace

lire page 3

PRATIQUE

Les travaux de voirie 2007-2008

lire page 5

GRAND ANGLE

Une nouvelle activité du RAM itinérant

lire page 6

DÉCOUVERTE

Le village de Bernouville

lire page 7

Gisors
Epte Lévrrière

Communauté
de communes

5, rue Jean Jaurès

27140 Gisors

tél. : 02 32 27 89 50

Fax : 02 32 27 89 49

Site internet : www.cdc-gisors.fr

Centres de Loisirs Le succès de l'été



Ouvert pour la première fois en juillet, le CLSH de Mainneville a connu un beau développement. Les enfants se sont inscrits plus nombreux au fil des jours, grâce à la qualité de l'animation proposée par l'association « les farfadets », responsable de la gestion de l'animation. En moyenne la participation a tourné à 25 enfants par jour. Les autres centres ont fonctionné à plein régime soit quarante participants assidus chaque jour à Bezu-Saint-Eloi et un doublement de la participation à Bazincourt par rapport à 2006. Malgré un temps incertain, les mini-séjours ont joué à quichet fermé avec 42 enfants à Bazincourt pour les 4/7 ans sur trois jours et deux nuits à Nucourt, tandis que les six à douze ans découvraient Saint-Martin aux arbres en Seine-Maritime pour cinq jours et quatre nuits. Une première expérience de vacances comme des grands qu'ils ne sont pas prêts d'oublier. Enfin le Centre de Vesly a fonctionné à plein avec 50 enfants par jour.

Vacances de la Toussaint

Pour la Toussaint, les quatre centres ouvriront à partir du 29 Octobre. Les inscriptions sont à effectuer dans les mairies de Bazincourt, Bezu et auprès de la Directrice pour Vesly. Toutes les informations pratiques seront communiquées dans les écoles.

Prochaines réunions du Conseil communautaire

Les réunions du Conseil communautaire sont publiques. Elles se déroulent en Mairie de Gisors à 19 heures. Les prochaines séances auront lieu les 27 novembre et 18 décembre. Vous êtes les bienvenus.

Foire aux livres à Vesly

Une foire aux livres et aux disques se tiendra à Vesly le dimanche 7 Octobre 2007 de 8h à 18h. Une nouveauté à ne pas manquer !



Portage des repas

Quel appétit !

Mis en place comme prévu le 3 septembre, le portage des repas à domicile a connu dès son lancement un véritable succès.

Dès la première semaine, une moyenne de trente plateaux repas a été livrée quotidiennement sur nos 16 communes. Ce nouveau service fait suite au questionnaire sur l'aide à la personne diffusé au printemps 2006. Il s'agit de la troisième action mise en place dans ce cadre, après la création des quatre centres de loisirs pour les enfants et du Relais Assistantes Maternelles pour les tout petits. Ainsi, toutes les catégories d'âge trouvent un service adapté auprès de la Communauté de communes.

Rappelons que le portage des repas à domicile est un service à destination des personnes handicapées ou de plus de soixante dix ans, des femmes enceintes pendant leur congé pathologique et leur congé de maternité, des personnes temporairement invalides et/ou accidentées avec certificat médical.

Pour un coût de 7 euros, les bénéficiaires du portage bénéficient d'un plateau

constitué d'une entrée, d'un plat principal (viande, poisson, œuf...) d'un légume ou un féculent, d'un fromage ou un laitage, d'un dessert ou un fruit (3 fois par semaine), d'un potage ou un légume ou un féculent et d'un petit pain individualisé emballé. Les livraisons ont lieu chaque jour du lundi au vendredi, des livraisons peuvent être effectuées pour le samedi et le dimanche les jeudis et vendredis.

Trois choix d'entrée et 5 menus sont possibles (dont quatre de régime : sans sel ; sans sel et sans sucre ; Menu diabétique et Menu hypocalorique.)

C'est la société « Cuisine évolutive » qui prépare les plats, livrés ensuite par la Communauté de communes en liaison froide à l'aide d'un camion frigorifique.

Pour tout renseignement et inscriptions s'adresser auprès de la Communauté de communes à Agnès Lafage au 02 32 27 83 13 ou 06 33 39 49 45.



P

édito

UNE COMMUNAUTÉ EFFICACE

Trois ans après sa création, on constate que la communauté de communes répond bien aux objectifs des représentants des seize communes qui l'ont constituée. Ils ont voulu fédérer leurs moyens pour mieux répondre aux attentes de la population et la communauté de communes se révèle être un outil efficace.

D'abord dans le domaine de l'emploi, la zone d'activités intercommunale du Mont de Magny, gérée de façon attractive, attire les entrepreneurs : 50 000 m² vont être vendus en 2007, ce qui entraînera la création d'une cinquantaine d'emplois et permettra à notre zone d'être

moins touchée par le chômage que les autres zones d'emploi de Haute-Normandie. Ensuite dans le domaine de la vie quotidienne. Pour les enfants avec les quatre centres de

loisirs de proximité qui ont fonctionné à plein pendant tout l'été répondant ainsi à un vrai besoin des familles, avec les transports scolaires qui viennent de reprendre à la satisfaction générale après la mise en application de la charte de bon usage élaborée en concertation avec les familles et les transporteurs. Pour les personnes âgées et handicapées avec le démarrage prometteur du portage des repas. Pour les usagers de la voirie avec un programme de travaux de 700 000 € qui va être engagé dès octobre. Pour les amoureux de la nature et de la promenade avec la voie verte qui arrive sur le territoire de la communauté et qui parviendra à Gisors à la fin de l'année.

Ainsi la communauté de communes s'affirme de manière positive au service de ses habitants et constitue un échelon désormais incontournable de l'édifice administratif de nos territoires.

Marcel Larmanou

Maire de Gisors
Conseiller général de l'Eure
Président de la Communauté
de communes
Gisors-Epte-Lévrière

Quel est le rôle exact de la Communauté de communes ? Une question simple à laquelle bien peu de personnes savent répondre. La faute en est d'abord, sans doute, au système compliqué de compétences croisées, réparties entre les différents échelons, depuis la commune jusqu'à l'Etat en passant par la Région, le Département... et maintenant la Communauté de communes ! Pour y voir un peu plus clair, rappelons pourquoi et comment les 16 communes du canton de Gisors ont décidé voici trois ans de lier en partie leur destin.

Comprendre

Que vous apporte la Communauté de communes ?

La carte d'identité

Nom : Communauté de communes Gisors-Epte-Lévière

Age : 3 ans le 24 décembre 2007

Adresse : 5, rue Jean Jaurès à Gisors et 22, route de Dieppe à Gisors - BP 39

Poids : elle englobe 16 communes et 18 500 habitants. Soit une population globale estimée à 18 500 habitants.

> Pourquoi se regrouper ?

La communauté de communes est constituée de plusieurs communes, qui se sont regroupées dans une seule et même entité pour mieux promouvoir ensemble leurs intérêts communs en lui déléguant certaines de leurs compétences. L'idée est simple : en étant groupées les seize communes pourront mieux répondre aux besoins de leurs habitants.

> Qui dirige ?

La Communauté de communes est administrée par un Conseil communautaire composé de 51 délégués élus par les seize conseils municipaux concernés. Le Président de la Communauté de Communes est Marcel Larmanou, Maire, Conseiller général de Gisors.

> Quelles sont ses missions ?

Concrètement, la communauté de communes Gisors-Epte-Lévière est selon ses statuts, un « outil au service des communes et de leurs habitants qui a pour but de dynamiser le territoire [...] ».

Sur un plan pratique, la Communauté de communes est responsable :

- du développement et de la commercialisation de la ZAC intercommunale du Mont de Magny;
- du schéma directeur d'assainissement et du contrôle des installations non collectives;
- de la gestion et du financement de la "voie verte Gisors-Gasny" via le syndicat mixte;
- de la construction de l'aire d'accueil des gens du voyage du chemin de Boury et de la gestion de l'aire route de Bazincourt;
- des études pour la construction

- du gymnase près du collège Pablo Picasso;
- de la construction et du financement du centre nautique de Trie-Château en coopération avec la communauté de communes Vexin-Thelle;
- des transports scolaires de la maternelle au lycée;
- de la création et la gestion des quatre CLSH (Vesly, Bazincourt, Mainville, Bezu);
- du portage des repas à domicile;
- de la création et la gestion du RAM itinérant.
- de la **voirie** : entretien, fauchage et salage des voies communales.

Comment sont utilisés vos impôts ?

Sur **100 €** perçus en 2007 par la Communauté de communes :

29 € sont consacrés à la voirie

Les postes de dépenses les plus importants en 2007 :
Travaux d'investissement de voirie : 708.375 €
Travaux phytosanitaire et de revêtements superficiels : 50.000 €

28,5 € sont consacrés aux transports scolaires

Les contrats passés avec les différents transporteurs (GRISEL, TVS...) : 940.000 €

22 € sont consacrés à l'administration

Charges de personnel : 268.560 €
Charges de gestion courante (eau, électricité, fournitures, contrats...) : 109.800 €

5,5 € sont consacrés aux services à la personne

Centres de loisirs sans hébergement : 96.000 €
Relais d'assistantes maternelles : 60.600 €
Portage de repas à domicile : 40.810 €

5 € sont consacrés aux sports et aux loisirs

Centre nautique : 85.000 €
Utilisation des gymnases : ... 39.780 €
Collège Pablo Picasso : 38.400 €

Voie verte : 15.000 €

4 € sont consacrés au développement économique

Remises faites aux entreprises voulant acheter un terrain sur la ZAC du Mont de Magny : 54.000 €
Désenclavement de la ZAC du Mont de Magny par la réalisation de travaux sur la RD15 bis : 85.000 €

3 € sont consacrés au Service Public d'Assainissement

Non Collectif (SPANC)
Contrat de prestations de services pour le contrôle des installations d'assainissement non collectif : 120.000 €

2 € sont consacrés à la politique du logement et du cadre de vie

Aire d'accueil des gens du voyage (route de Bazincourt) : 74.160 €

1 € est consacré à l'aménagement de l'espace

Contribution au syndicat mixte du pays du Vexin normand (SCOT, signalétique église / patrimoine...) : 51.000 €

En matière de voirie, ce sont les communes qui proposent les travaux à effectuer sur leur territoire communal et qui définissent leurs priorités à inscrire annuellement et qui en font la demande à la Communauté de communes. Ce n'est pas la Communauté de communes qui décide d'inscrire tels ou tels travaux, mais bel et bien les communes.

Aussi, pour toute demande de travaux à effectuer d'une année sur l'autre, il convient aux habitants de s'adresser à leur mairie qui décidera d'inscrire ou non ces travaux dans les propositions à faire à la Communauté de communes.

Les travaux de voirie octobre 2007-mars 2008 / coût global 700 000 euros TTC

Commune	Site	Détail des travaux
Authevernes	rue du Jeu de Battoir, impasse Jeu de Battoir	assainissement en traverse, caniveaux, chaussée en enrobé assainissement en traverse, caniveaux
Bazincourt sur Epte	rue de l'Eglise rue de Sainte Marie	assainissement en traverse, bordures, caniveaux, trottoir enrobé réalisation cheminement piéton : enrobé sur trottoir
Bézu Saint Eloi	ruelle à Pointe route de Gisors	revêtement de trottoir en enrobé revêtement de trottoir en enrobé
Dangu	rue Gladiateur	revêtement de trottoir en béton désactivé
Gisors	route de Dieppe rue St Gervais rue du Chemin Vert rue Forcinal rue du Moulin à Tan pont Cappeville-Filoir	réfection d'accotement côté lycée du lycée à la sortie de ville réfection à l'identique, reprofilage, reprise bordures, enrobé reprofilage ponctuel de trottoir et caniveaux assainissement en traverse, bordures, caniveaux, trottoir enrobé revêtement de trottoir en enrobé côté école reprofilage ponctuel de trottoir et caniveaux revêtement du trottoir sur le pont en enrobé
Guerny	rue des Sorbiers	reprofilage de chaussée, caniveaux pour évacuer l'eau au carrefour avec impasse du Manoir, chemin des Prés
Hébécourt	rue des Landes Soret	revêtement de trottoir en enrobé
Mainville	rue du Godban	assainissement pluvial avant le carrefour avec la route départementale
Mesnil sous Vienne	chemin des Broches	assainissement en traverse, caniveaux, chaussée en enrobé
Neaufles Saint Martin	rue du Vicariat rue Côte Blanche	assainissement en traverse, bordures, caniveaux assainissement en traverse, bordures, caniveaux
Noyers	grande Rue	assainissement en traverse, réfection bordures, caniveaux, trottoir
Saint Denis le Ferment	rue de l'Eglise	assainissement en traverse, bordures, caniveaux, de la mairie à la rue de l'Abreuvoir, et en face de la mairie
Vesly	rue du Montpinçon	assainissement en traverse, bordures, caniveaux, 2 tronçons

Transports scolaires

Pour faire bonne route, respectez les règles de sécurité

Les transports scolaires, pour les élèves scolarisés de la maternelle jusqu'au lycée, sont de la responsabilité de la Communauté de communes. 1500 élèves sont ainsi pris en charge gratuitement chaque jour. En cette période de rentrée, il apparaît utile de rappeler les règles de sécurité à observer impérativement.

1 Avant la montée :

- Prévoir d'être à l'heure pour attendre le car,
- Être poli à l'égard du chauffeur et envers les autres usagers,
- Présenter son titre de transport au chauffeur.

2 La montée :

- Ne pas se bousculer pour monter dans le car,
- Attendre l'arrêt complet du véhicule et l'ouverture des portes pour monter sans pousser les camarades,
- Monter le sac à la main afin de ne pas endommager les sièges,
- Bien attacher sa ceinture de sécurité et mettre son cartable par terre à ses pieds et non pas sur les fauteuils ou dans les allées.

3 Lors du transport :

- Il est formellement interdit de consommer quoi que ce soit dans le car,
- Il faut absolument rester calme, ne pas crier, ne pas interpeller les

copains à l'autre bout du véhicule,
→ Ne pas se détacher, ne pas se lever et respecter les consignes du chauffeur.

4 La descente :

- Attendre l'arrêt complet du véhicule pour se lever et descendre sans bousculade,
- Rester à l'arrêt jusqu'au départ du car, afin de ne pas être renversé par un véhicule effectuant un dépassement.

En dernier lieu, rappelons aux parents des enfants de moins de six ans qu'eux même ou qu'un adulte responsable doit absolument être présent à l'heure précise d'arrivée du car pour les retours du soir. Un retard même minime pouvant générer une gêne considérable pour l'ensemble du service.

En souhaitant que chacun respecte ces principes de base afin d'avoir la garantie d'un transport sans encombre. Ainsi, les uns et les autres feront une bonne route tout au long de cette année scolaire.

Association

A chaque parution, « Trait d'union » vous présente une association locale

Le service d'Aide à Domicile de la Croix-Rouge Française

Le Service a été mis en place à Gisors dès 1967.

Il s'adresse :

Aux familles, aux personnes Agées, aux personnes handicapées et/ou dépendantes.

Le Service intervient sur 18 Communes dans le Canton de Gisors et sur 21 Communes dans le Canton d'Etrépnay.

Il répond à des besoins ponctuels et réguliers :

- L'Entretien courant du logement, repassage, courses, préparation des repas, aide à la toilette, surveillance et accompagnement moral.

- il se déplace, chez vous, afin d'évaluer vos besoins et vos possibilités de prise en charge (Conseil Général A.P.A (Aide Personnalisée à l'Autonomie), P.C.H. (Prestation de Compensation du Handicap), Aide Sociale et Caisses principales de Retraite (CRAM, MSA, AVA, ORGANIC et Mutuelles).

- il intervient pour l'A.P.A 7 jours sur 7

Une équipe est à votre écoute même les week-ends et jours fériés. Rigueur, disponibilité, présence, professionnalisme, sont les atouts principaux de notre service.

La Croix-Rouge Française est dotée d'une Convention d'habilitation

auprès du Conseil Général de l'Eure pour l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA) et la (Prestation de Compensation du Handicap (PCH).

Ainsi que d'un agrément qualité auprès de la Préfecture de Paris sous le N° N/230507/A/075/Q/064.

Notre bureau se trouve au 56, rue de Paris 27140 Gisors, ouvert tous les jours de 9 h à 12 h30 et de 14 h à 17 h 30. La Présidente est Madame Marie-Thérèse Matecki.

Sandrine VANDOORNE et Jeanne-Hélène PREVERT sont à votre écoute.

Téléphone et fax : 02 32 27 02 28, courriel : croix-rouge@tele2.fr

Découvrir le Vexin normand...

Le village de Bernouville

Ce village tire son nom de *Bernouvilla*, maison, village de Bernou ; il est situé sur un plateau fertile, arrosé par la rivière la Bonde, qui doit son nom à l'impétuosité de son cours ; il est nommé *Bernouville* dans le pouillé de Raoul Roussel et *Bernovilla* dans celui d'Eudes Rigaud. Le territoire, qui a la forme d'une hache dont le manche s'allonge sur la route de Paris à Rouen, par Gisors, n'a que peu d'accidents de terrain.

Le nom de Bernouville est cité, pour la première fois, dans une charte donnée au mois d'août 1024, par Richard II, duc de Normandie, pour confirmer l'abbaye de Fontenelles dans les biens qu'elle possédait alors dans ce village, dénommé *Bernovilla*. On retrouve encore le nom de ce village dans une charte d'Henri II, roi d'Angleterre, qui l'appelle *Vernouvilla*, en remplaçant le B par un V, comme cela arrivait assez fréquemment au moyen-âge. Le village de Bernouville était un fief dépendant de la seigneurie de Gisors ; on le trouve compris dans tous les aveux que les seigneurs du chef-lieu faisaient au roi. La terre de Bernouville appartenait, au 16^{ème} siècle, à la famille de Sabran ; elle a été possédée ensuite par un sieur Le Doyen ; elle fut achetée, en 1789 par M. TRUDON de LAFRESNAYE ; sont fils démolit l'ancien château et, sur une partie de son emplacement, fit construire une grande maison.

Le seul hameau du village est Beaumont le Perreux, par abréviation de Pierreux ; c'était autrefois une abbaye fondée en 1134 par Robert de Candos, seigneur anglais, connétable de Normandie, gouverneur de Gisors, qui y appela des religieux de l'abbaye du Pin, au nombre desquels était son neveu. Le premier abbé de Beaumont, appelé *Belmont* dans le cartulaire de Mortemer, fut un Anglais nommé Alexandre, qui avait fait pieds nus le voyage de Jérusalem.

Célébrités et faits divers

Georges CLEMENCEAU.

C'est entre 1908 et 1922 qu'il vint souvent à Bernouville où il possédait le manoir. Il appartient au Conseil

municipal, mais ne participa, semble-t-il que peu de temps à la vie de la commune.

Altuglas-International (filiale de la Ste ARKEMA)

Dans les années 1935-1939, le détenteur du brevet de fabrication de « l'altuglas » s'installe sur le site de Bernouville. Cette matière révolutionnaire qui va y être fabriquée sera en particulier utilisée pour les cockpits des avions. Actuellement cette unité industrielle est la plus importante du canton et emploie un effectif de 135 personnes sur un site de 10 hectares. 25 000 tonnes de plaques « PMA extrudé » sortent annuellement des 5 lignes d'extrudage, l'une d'elles étant la plus grosse sur le plan mondial.

La population de Bernouville qui après les guerres de l'empire était montée à 291 habitants retomba vers la moitié du 19^{ème} siècle à 202 habitants. Après peu de variations, nous trouvons sur les 20 dernières années un boom de plus de 43% entre 1982

et 1999 passant ainsi de 212 hab. en 1982 à 252 hab. en 1990. Aujourd'hui Bernouville compte 355 habitants.

L'école - Une classe de CM1 et CM2 recrutée sur Bernouville et Bézu St-Elloi fonctionne toujours dans les locaux municipaux de Bernouville.

L'Église - « Notre Dame de l'Assomption » fait l'objet d'une inscription partielle à « l'Inventaire des monuments Historiques » pour sa charpente et la voûte vernissée.

Bernouville a su maintenir un équilibre harmonieux entre sa ruralité et son important site industriel. Les traces du passé peuvent être un atout touristique qui mérite d'être mieux connu et l'évolution de sa jeunesse est prometteuse. Son Maire est Jacques MACÉ.

La mairie est ouverte au public le lundi et le jeudi de 17h à 19h.

Adresse e-mail de la mairie : bernouville.mairie@wanadoo.fr

Michel LEVÉ, Président du SIRG

La recette de grand-mère Eugénie

Jarret de veau au cidre

La recette est prévue pour 4 personnes généreuses, mais, pour un repas copieux, elle convient à 6 à 8 convives.

Pour 4 à 6 personnes : 4 morceaux de jarret de veau ou d'osso-buco (environ 700 gr), 1 oignon émincé,

1 carotte émincée, 1 branche de céleri émincée, 2 pommes en tranches, avec la peau, 4 l de cidre brut, 100 ml de vinaigre de cidre, 150 gr de beurre doux en parcelles, sel et poivre.

Mettre le veau, l'oignon, la carotte, le céleri, les pommes, le cidre et une pincée de sel dans une casserole. Amener à ébullition, couvrir et laisser mijoter 30 minutes à feu doux. Laisser refroidir et mettre 4 ou 5 jours au réfrigérateur.

Le jour même, mettre 600 ml de jus de cuisson dans une casserole avec le vinaigre. Porter à ébullition. Baisser le feu et laisser mijoter en écumant régulièrement, pour obtenir 200 ml de sauce. Ajouter le beurre en parcelles à feu très doux pour bien lier la sauce. Rectifier l'assaisonnement.

Pendant ce temps, réchauffer le veau dans le reste du jus de cuisson. Égoutter et poser les jarrets sur la planche à découper. Détacher la viande des os et la couper en tranches fines. Napper les assiettes chaudes de sauce et disposer les tranches de viande par-dessus. Servir immédiatement en présentant le reste de la sauce en saucière.

Bébé relax

Une activité d'éveil corporel vient d'être mise en place au sein du Relais Assistantes Maternelles itinérant. Une « relaxologue » proposera chaque quinzaine une séance d'éveil afin de faire prendre conscience à chaque enfant de son corps et d'améliorer sa relation avec l'adulte. Les séances auront lieu le jeudi matin à 10 Heures, tous les 15 jours à la salle des fêtes de Noyers. Les séances auront lieu les 11 et 25 octobre, 8 et 22 Novembre, et 6 et 20 décembre pour 2007. Rappelons que l'activité est gratuite et ouverte à tous les parents, même si leur enfant n'est pas inscrit au Relais Assistantes Maternelles itinérant.



MANIFESTATIONS CULTURELLES octobre → décembre 2007

BAZINCOURT SUR EPTÉ

- **Sortie des anciens**
29 septembre
- **Cinéma**
à la salle polyvalente
6 octobre
- **Soirée Beaujolais** - 17 novembre
- **Marché de Noël** - 25 novembre

BEZU SAINT ELOI

- **Loto Club Saint-Eloi**
Salle Robert Jorelle - 21 octobre
- **Marché de Noël club Saint Eloi**
Salle Robert Jorelle - 9 décembre

DANGU

- **Tournoi de cartes** - 4 novembre
- **Loto** - 24 novembre
- **Marché de Noël** - 8 & 9 décembre

HEBECOURT

- **Foire à tout** - 7 octobre
- **Loto** - 20 octobre

MAINNEVILLE

- **Foire aux harengs et foire à tout**
21 octobre

VESLY

- **Foire aux livres**
à la bibliothèque 7 octobre
- **Loto d'automne** - 20 octobre
- **Soirée théâtre comité des fêtes**
3 novembre
- **Spectacle de Noël comité des fêtes**
16 décembre

GISORS

- **« Un rêve de Théâtre »**
par les Tréteaux de France
Place Blanmont à 20h30 - 9 octobre
- **Lire en fête** pour jeune public
(après-midi) - 13 octobre
- **Banquet des Anciens**
salle des Fêtes - 20 et 21 octobre
- **Fête foraine Saint Luc**
Place Blanmont - 20 oct au 21 nov.
- **Orchestre de l'Opéra de Rouen** -
21 octobre

- **Lire en fête, lecture publique**
Matin : sur le marché -
A 20h30 salle des Fêtes - 26 octobre
- **Cinéma pour enfants « jour de fête »**
7 au 13 novembre
- **Les Désinents, concert**
salle des fêtes 20h30 - 9 novembre
- **Potofprod, comédie musicale**
à la salle des Fêtes
11 novembre à 15h30
- **Chants sur la guerre d'Espagne**
20h30 salle des fête - 17 novembre
- **Cinéma « Land of freedom »**
18 novembre à 20h30
- **Salon d'automne de l'AGAP**
salle des Fêtes - 20 au 28 novembre
- **Cinéma - ciné répertoire**
« L'éventail de Lady Windermere »
30 novembre à 20h30
- **Spectacle de conte tous publics**
petite salle des fêtes - en décembre
- **Marché de Noël**
salle des Fêtes - 2 décembre
- **Cinéma - Soirée cinéma asiatique**
6 décembre à 20h30
- **Téléthon**
7 et 8 décembre
- **Spectacle scolaire tous âges**
salle des Fêtes en journée
13 et 14 décembre
- **Forum Santé**
salle des Fêtes - 18 décembre
- **Spectacle de Noël**
par les élèves du conservatoire
salle des Fêtes
21 décembre à 20h30

NB : Ces informations nous sont transmises par les communes. Si votre commune n'est pas renseignée, c'est que les éléments ne nous sont pas parvenus ou sont arrivés trop tardivement.

«Trait d'union», Lettre de la Communauté de Communes
Gisors Epte Lévrière, 5 rue Jean Jaurès, 27140 Gisors BP 39

Tél. 02 32 27 89 50, Directeur de la publication : Stéphane Mimpontel,

Rédaction : S. Mimpontel, Conception et réalisation MB et A, tirage : 8 000 exemplaires.